Une Approche Paysagère

de la Réduction des Risques de Catastrophes

en 7 étapes

Par CARE Nederland et Wetlands International

Août 2020

Cette publication est le produit de l'inspiration des Partenaires pour la Résilience, en partenariat avec le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères.

- - - - - - - - - - -

La Croix -Rouge Pays-Bas | CARE Nederland | Cordaid |
Le Centre de la Croix-Rouge et Croissant Rouge pour le Changement Climatique | Wetlands International
www.partnersforresilience.nl

Introduction

L'utilisation d'une approche paysagère, bien que non récente, gagne en importance en tant qu'approche pour réduire efficacement les risques de catastrophe, favoriser l'adaptation aux impacts des changements climatiques et accroître la résilience des communautés. Basé sur les meilleures pratiques développées par des experts telles que l'approche des Eléments de Paysage du WWF et l'expérience de CARE et Wetlands International dans l'alliance des Partenaires pour la Résilience, ce document synthétise les principales caractéristiques de l'approche paysagère et propose sept étapes pour adopter une telle approche. Bien que ce document se concentre spécifiquement sur la réduction des risques de catastrophe pour aider à accroître la résilience des communautés, l'approche paysagère est applicable à d'autres types de programmes.

Table des matières

1. Qu'est-ce que l'Approche Paysagère? 4

2. Les Sept Etapes de l'Approche Paysagère 7

* *Exécuter une évaluation initiale du paysage de risque* 9
* *Mener une analyse approfondie des parties prenantes et une cartographie du pouvoir* 12
* *Stimuler les processus multipartites et créer des coalitions volontaires* 14
* *Mener une analyse collaborative approfondie du problème et solution* 17
* *Mener une planification collaborative (d'action)* 18
* *Organiser la mise en œuvre collaborative* 19
* *Stimuler la gestion adaptative* 21

3. Résumé 23

4. La perspective 24

5. Quelques documents utiles à lire pour compléter la compréhension 25

6. Reférences 26

1 Qu'est-ce que l'Approche Paysagère?

L'approche paysagère est une approche pluridisciplinaire, transversale et holistique. Aux fins de la réduction des risques de catastrophe, l'approche facilite un processus d'apprentissage inclusif et participatif pour la compréhension participative des risques et la planification des scénarios d'intervention liés aux risques. Un processus inclusif et participatif permet des solutions plus innovantes et intégrées et, par conséquent, plus d'effet sur les risques (par exemple, les mesures basées sur l'écosystème ou hybrides et les initiatives optimisées sur la gestion de l'eau dans le cadre des stratégies et des investissements de gestion des risques de catastrophe). L'application de l'approche paysagère aide à surmonter les obstacles par secteur et contribue à une gestion efficace des risques en mettant ensemble toutes les parties prenantes impliquées, en commençant par les communautés à risque dans le paysage.

Quelques-unes des principales caractéristiques de l'approche paysagère:

- Elle place **les communautés au centre,** en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, dont les vies et les moyens de subsistance sont de plus en plus menacés par les catastrophes, les impacts des écosystèmes dégradés et les changements climatiques.

- Elle **prend en compte tous les acteurs –** aussi bien ceux contribuant aux risques que ceux qui sont affectés par les risques de catastrophe - et les facteurs qui influencent ces risques, tels que l'état des écosystèmes, l'utilisation des terres et de l'eau, les infrastructures et le changement climatique. Souvent, ces acteurs et facteurs résident ou proviennent de l'extérieur de la communauté faisant face au risque de catastrophe.

- Elle examine **l'ensemble du paysage au sein duquel les risques prennent naissance et se manifestent** ainsi que les nombreuses interactions et interdépendances entre les écosystèmes et les systèmes socioéconomiques humains. Cette approche se concentre sur le bassin versant en amont de la communauté cible en tant que zone géographique d'intérêt, mais reconnaît également la zone en aval pour éviter les conséquences imprévues des interventions planifiées.

- Dans la plupart des cas, elle **comprend une analyse de l'hydrologie** (eaux souterraines et eaux de surface) et de comment celle-ci affecte la communauté. Cette inclusion est importante quand on considère que plus de 90% des risques naturels sont liés à l'eau[1].

- Elle **intègre la gestion et la restauration** de l'écosystème dans la réduction des risques de catastrophe. Les écosystèmes tels que les zones humides peuvent aider à absorber les chocs et les changements à long terme, et soutenir les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables. Ces facteurs sont essentiels à la

résilience. Une attention égale devrait être accordée aux services d'approvisionnement éco systémiques (qui soutiennent directement les moyens de subsistance) et au maintien de leurs services de régulation et de soutien (qui affectent les facteurs de risque).

- **Elle gère les compromis:** il y a souvent des compromis entre la création d'écosystèmes résilients, la mise en œuvre d'interventions de développement plus larges et l'amélioration des moyens de subsistance. Les efforts de développement dans l'approche paysagère vont de pair avec la gestion durable des écosystèmes, impliquant les acteurs de tous les secteurs et du paysage dans son ensemble. L'approche paysagère recherche activement des synergies entre différents types d'interventions, en évitant les compromis et en prévenant les impacts négatifs involontaires (en aval).

- En identifiant des solutions assez robustes pour faire face à l'incertitude, **elle est flexible aux changements futurs** de la vue d'ensemble des risques. Le risque de catastrophe dans un paysage évoluera en raison du changement climatique et d'autres facteurs et dynamiques, tels que les processus géo-écologiques, les règles sociales, les tendances économiques et les modèles de développement. Il est important de reconnaître le changement climatique comme un facteur aggravant qui augmente les risques de catastrophe et l'incertitude dans un paysage. En conséquence, une analyse des impacts du changement climatique fait partie de chaque évaluation à l'échelle du paysage. Les interventions basées sur cette approche incluent des éléments d'adaptation au changement climatique.

- L'approche paysagère exige une **perspective à long terme** (10-20 ans) pour assurer un impact durable. Il est important de créer l'acceptation, de favoriser l'appropriation et la volonté de continuer à investir dans les progrès accomplis, de promouvoir la création de plateformes/cadres multi-acteurs autonomes, de favoriser l'émergence des communautés qui connaissent des changements réels dans les moyens de subsistance et écosystèmes et la réduction des risques de catastrophe. Dans la plupart des cas, une approche programmatique impliquant plus d'un projet est nécessaire pour faire une différence dans un paysage.

Encadré 1

Qu'est-ce qu'un paysage?

Un 'paysage' est un concept flexible non limité à une entité spatiale ou à un espace physique clairement défini. Il inclut les caractéristiques naturelles du paysage, les infrastructures, les acteurs et les forces externes qui affectent la zone physique. Un paysage peut être défini comme[2]:
"un système socio-écologique qui est constitué d'une mosaïque d'écosystèmes modifiés naturels et/ou humains, avec une configuration caractéristique de topographie, végétation, l'usage de la terre [et d'eau], et des colonies/populations qui sont influencées par les processus et activités écologiques, historiques, économiques et culturels de la zone."[3]

Les couches et les facteurs externes forment le paysage.

Pour une mise en œuvre réussie de l'approche paysagère, les limites et la taille d'un paysage dépendent des deux couches de paysage et des facteurs externes entourant le paysage.

Figure 1: Paysage, couches et facteurs externes[5]

Les paysages sont le résultat d'interactions entre les processus géo-écologiques (couche 1), les règles sociales, les actions des parties prenantes et les activités économiques (couche 2). Les deux couches créent un paysage et forment la façon dont les écosystèmes et les parties prenantes interagissent et se lient les unes avec les autres. Les deux couches, ainsi que les facteurs externes, sont dynamiques. Le risque de catastrophe dans un paysage changera avec le temps.

Couche 1: Couche géo-ecologique

- Eau: comment se comporte l'eau dans le paysage (en amont et en aval)?
- Sol: quels sont les différents types de sols et les propriétés des sols dans le paysage?
- Ecosystèmes: quelles espèces de la flore et de la faune existent et quels services fournissent les écosystèmes?
- Cadre climatique: quel est le contexte climatologique général et comment cela influence-t-il les processus écologiques dans le paysage?

Couche 2: Couche socio-économique

- Social: tous les acteurs compétents qui impactent ou ont été impactés par le risque de catastrophe dans le paysage géo-écologique. Ces acteurs, qui sont souvent divers et ont des intérêts divergents, prennent des décisions d'utilisation des terres qui affectent d'autres décisions d'utilisation des terres. Il est essentiel de comprendre les réseaux, les tendances en technologie, la propriété foncière et les règles et règlements sociaux dans un paysage
- Économique: les marchés, les moyens de subsistance et les activités économiques, les modèles de développement, les infrastructures et l'utilisation des services éco systémiques dans un paysage.

Facteurs externes

- Les préférences mondiales des consommateurs, les processus de mondialisation, les accords commerciaux mondiaux et les investissements étrangers directs peuvent façonner la façon dont un paysage est utilisé[4] et peuvent avoir un impact externe sur le risque de catastrophe.

2 Les Sept Etapes de l'Approche Paysagère

L'approche paysagère peut être désagrégée en sept étapes. Ces étapes forment un processus itératif: elles ne suivent pas un ordre chronologique strict, peuvent avoir lieu simultanément et peuvent être revisitées durant le processus. En principe, les deux premières étapes sont réalisées en interne par l'organisation qui cherche à accroître la résilience dans un domaine donné, ensemble avec des experts et des représentants (locaux). Ces étapes constituent la base des étapes futures et informent l'organisation sur la meilleure façon de procéder avec l'approche paysagère. À partir de l'étape 3, les acteurs locaux doivent prendre l'initiative d'influencer activement et collectivement le processus de l'approche paysagère.

Les sept étapes de l'approche du paysage:

1. Effectuer une évaluation initiale (du paysage) des risques.
2. Mener une analyse approfondie des parties prenantes et une cartographie des relations de pouvoirs.
3. Stimuler les processus multipartites et créer des coalitions volontaires.
4. Mener une analyse collaborative et approfondie des problèmes et des solutions.
5. Mener une planification collaborative (plan d'action).
6. Organiser la mise en œuvre collaborative
7. Promouvoir la gestion adaptative.

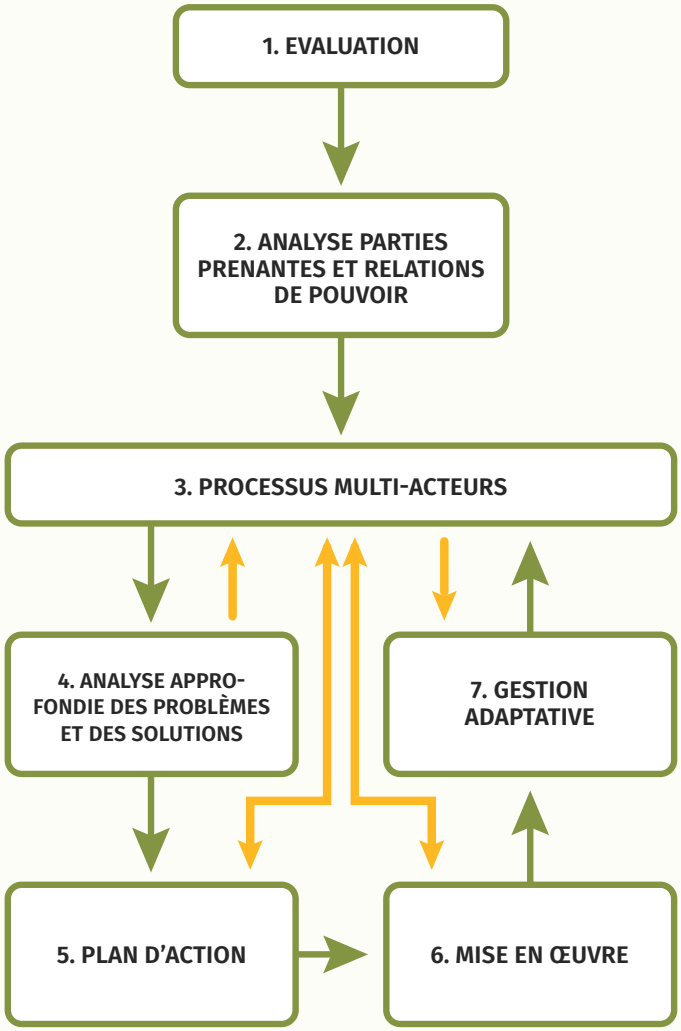

Figure 2: Visualisation des 7 étapes

L'approche paysagère et le cadre de gestion intégrée des risques de CARE

Ce document traite de l'Approche Paysagère pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique en utilisant le cadre de Gestion Intégrée des Risques de CARE Nederland[6]. Les trois éléments du cadre les plus importants sont 1) les facteurs de risque, 2) les capacités et les atouts des communautés et 3) l'environnement propice (Figure 3). L'approche du paysage prend en compte tous les trois éléments; chacune des sept étapes fait référence à ces éléments.

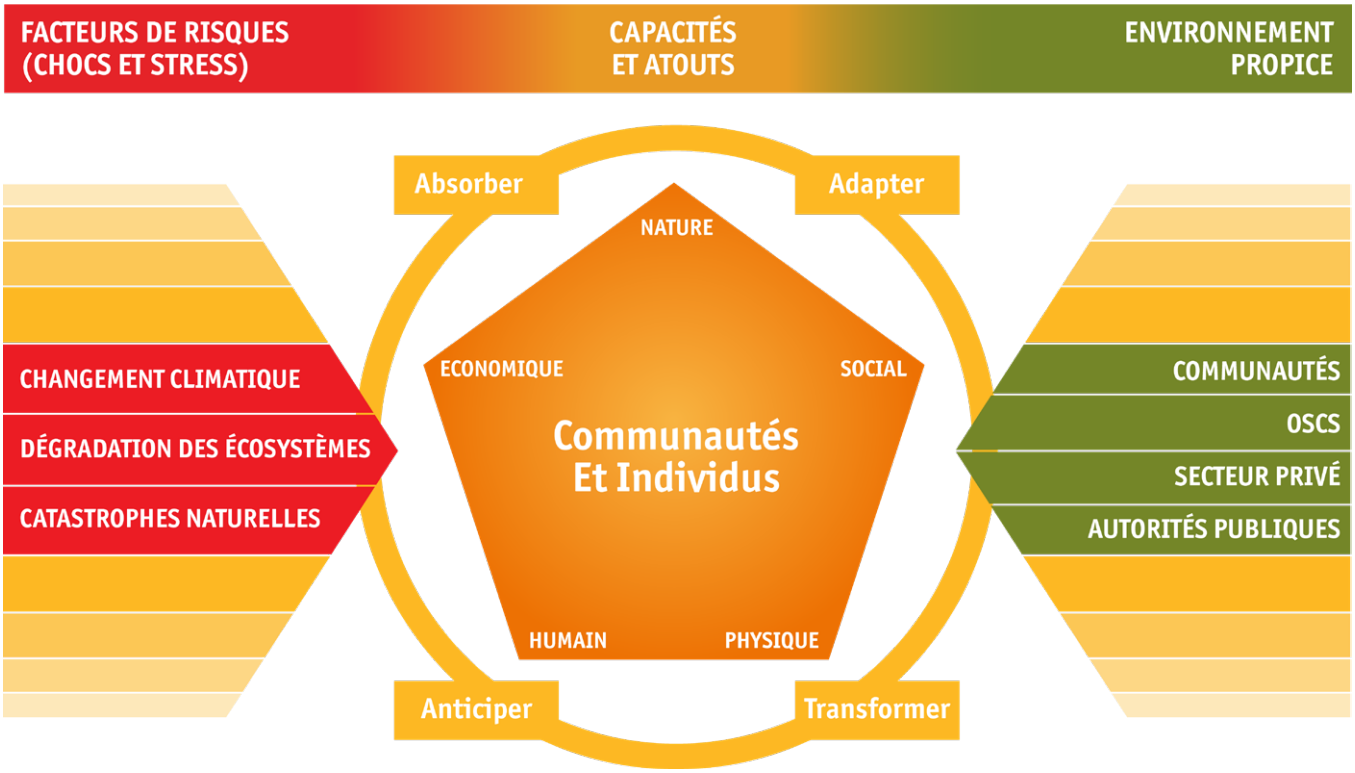

Figure 3: Le cadre de la Gestion Intégrée des Risques

Étape 1 Exécuter une évaluation initiale du paysage de risque

Actions:

- Identifier les préoccupations communes comme point d'entrée.
- Comprendre les facteurs de risque, les capacités et les atouts des communautés et l'environnement social et naturel plus large.
- Comprendre l'hydrologie (lorsque les risques de catastrophes sont liés à l'eau).
- Définir les limites spatiales du risque paysager
- Conduire une auto-évaluation organisationnelle.
- Décider s'il faut adopter une approche paysagère ou non (Encadré 2)

Pourquoi?

Les informations collectées dans l'évaluation initiale aideront à déterminer les grandes lignes d'un possible programme, les causes profondes à traiter, les vulnérabilités et l'environnement, l'échelle des activités du paysage, les objectifs réalistes et les experts et parties prenantes à impliquer. En fin de compte, cette étape aidera à décider d'adopter ou ne pas adopter une approche paysagère.

Comment?

Le point de départ de l'évaluation initiale est de trouver une préoccupation commune ou, en d'autres termes, un problème à résoudre dans un paysage (par exemple un risque d'inondation).[7] Les risques qui sont partagés et reconnus par plusieurs communautés et autres parties prenantes doivent être identifiés. Lorsque la préoccupation commune a été déterminée, l'évaluation du paysage se poursuit à partir de là. Cette évaluation comprend la détermination du pourquoi et du lieu des catastrophes, de l'origine des catastrophes et de leur impact sur les personnes, les écosystèmes et les économies. L'évaluation comprend également une évaluation hydrologique (dans le cas de catastrophes liées à l'eau) combinée à l'analyse des sols et de la végétation décrite dans l'encadré 1, pour aider à comprendre comment celles-ci interagissent et sont influencées par les activités de subsistance.

Une fois les préoccupations communes, les catastrophes, l'hydrologie et l'utilisation des terres cartographiées, l'évaluation doit également prendre en compte le contexte socioéconomique du paysage, en tenant compte de tous les acteurs et facteurs externes ayant un impact ou ont un impact en cours sur les risques de catastrophe. Cette étape vise à développer un sens général de la couche socio-économique du paysage. Les acteurs et les facteurs seront analysés plus en détail à l'étape 2.

Enfin, l'organisation chargée de la mise en œuvre devrait analyser ses forces et faiblesses par rapport aux informations collectées (encadré 2). Quelle expertise à adopter pour que les risques puissent être gérés d'une manière efficace (Encadré 3) ? Ensuite, les échelles spatiales pour la gestion des risques sont définies: une approche paysagère est-elle l'approche la plus adaptée compte tenu des causes profondes identifiées, du contexte et des forces et faiblesses de l'organisation? Les échelles spatiales devraient être suffisamment larges pour s'attaquer aux causes profondes des risques de catastrophe et fournir des fonctions multiples aux parties prenantes ayant des intérêtsVIII différents[8], et suffisamment petites pour rendre la mise en œuvre faisable. La taille d'un paysage peut donc varier d'une petite zone locale (par exemple, une communauté ou un bassin hydrographique) à un bassin de fleuve entier.

Points à considérer

La réalisation de l'évaluation initiale à l'échelle du paysage peut être exigeante et longue. Néanmoins, cette évaluation est un investissement judicieux car elle constitue la base des étapes restantes de l'approche paysagère. Elle permet à l'organisation initiatrice de planifier plus efficacement et d'identifier les interventions et les stratégies qui peuvent être utilisées pour convaincre les bailleurs de fonds d'adopter une perspective à plus long terme. En outre, une

stratégie de paysage à long terme permet à l'organisation intervenante de rechercher les fonds auprès de différents bailleurs de fonds pour s'engager dans un domaine particulier pour une période plus longue.
Lors de l'évaluation initiale, il est important de noter que les besoins des communautés ne sont pas toujours en phase avec la perception de l'organisation initiatrice des besoins des communautés. Il est important de s'assurer que les différentes perceptions (de risque) sont comprises et prises en compte.

Outils à utiliser

- L'analyse de la Vulnérabilité Climatique et de la Capacité d'Adaptation aux changements Climatiques

Encadré 2

Une approche paysagère est-elle la meilleure perspective? L'importance du contexte et les forces et faiblesses de l'organisation initiatrice.

Il est important de reconnaître qu'une approche paysagère n'est pas toujours l'approche la plus efficace; cela peut prendre trop de temps, être trop coûteux ou tout simplement inapproprié. Dans un contexte de conflit, il peut être impossible d'aligner les parties prenantes et de travailler efficacement ensemble au niveau du paysage. Dans un autre contexte, il peut être possible de gérer de façon adéquate un risque sans tenir compte de l'ensemble du paysage. La contextualisation est cruciale à travers une évaluation initiale couvrant l'ensemble de la zone et déterminant les causes profondes du risque de catastrophe.

L'organisation initiatrice doit considérer ses forces et faiblesses, le type de projet, le financement disponible, les partenaires qui désirent contribuer et l'expertise interne disponible. Sur la base de l'analyse SWOT et l'évaluation initiale, l'échelle optimale de l'intervention et les réalisations réalistes dans un paysage peuvent être définies. Il peut être suffisant d'incorporer seulement certains aspects de l'approche paysagère dans la conception d'un projet.

Remarque: L'échelle des évaluations initiales ne correspond pas nécessairement à l'échelle des interventions réelles.

Encadré 3

Comment organiser votre équipe?

Utiliser l'approche paysagère implique de travailler en partenariat, puisque les besoins dépassent probablement les capacités et l'expertise d'une seule organisation. Basé sur les résultats de l'analyse SWOT organisationnelle (voir Encadré 2), partenariat avec des experts en conservation, changement climatique, genre, agriculture ou dans d'autres domaines - ils peuvent être des pairs, mais aussi des institutions académiques, le secteur privé et des organismes gouvernementaux – qui peuvent avoir besoin d'être considéré.

Travailler avec une équipe multidisciplinaire peut être difficile, même si tout le monde est d'accord sur une préoccupation commune et une approche globale. Les experts et les praticiens tendent à respecter leurs différents objectifs, leurs langages et leurs perspectives, en continuant à travailler dans leurs propres «silos», ce qui pourrait entraver le processus de collaboration[9]. Il est donc essentiel (mais aussi difficile) d'obtenir le bon niveau de soutien / d'appropriation de la part des parties prenantes, en particulier des organismes gouvernementaux et des grandes entreprises.

Les parties prenantes locales devraient être en tête dès le départ. L'organisation devrait donc être flexible et ouverte d'esprit. Dans une situation idéale, le processus multipartite est organisé de telle sorte que l'organisation chargée de la mise en œuvre assume un rôle de secrétaire / facilitateur, tandis que les responsables gouvernementaux ou les chefs de village président le processus. Cette approche aidera à accroître l'appropriation et permettra aux représentants du gouvernement d'être le visage du succès, tandis que l'organisation peut aider, se réunir et influencer à partir de la "ligne de touche" c'est-à-dire sans être au centre du processus. Ceci n'est utile que si le gouvernement prend au sérieux les besoins de la communauté vulnérable.

Étape 2

Mener une analyse approfondie des parties prenantes et une cartographie du pouvoir

Actions:

- Analyser toutes les parties prenantes ont un lien avec le risque de catastrophe.
- Effectuer une cartographie du pouvoir (relations et dynamiques de pouvoir).
- Tenir compte de la dimension de genre.
- Identifier les points d'entrée et les motivations pour rejoindre le processus par acteur clé.
- Développer une analyse de rentabilisation par acteur clé.

Pourquoi?

Une approche paysagère s'appuie sur des processus multipartites impliquant des acteurs ayant des intérêts, des impacts et des positions de pouvoir souvent divergents. Pour cette raison, il est crucial de comprendre les différentes motivations et les points d'entrée avant que les parties prenantes puissent être efficacement réunies. L'organisation initiatrice effectue cette analyse des parties prenantes avant d'engager réellement les parties prenantes dans le processus. Les acteurs peuvent varier des communautés locales marginalisées, des petits agriculteurs, de la société civile ou des organisations paysannes, aux entreprises privées, aux autorités gouvernementales locales et nationales, ainsi qu'aux ONG actives dans la région. Cette étape vise également à explorer si les initiatives de paysage existent déjà, qui s'y engage actuellement et pour quelle raison[10]?

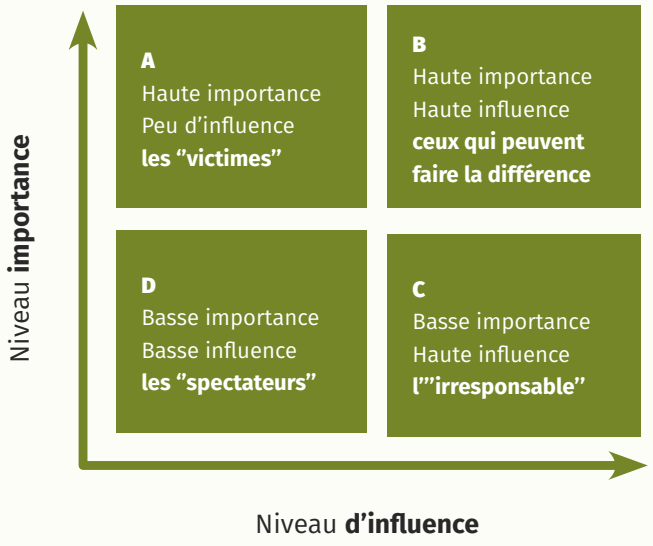

Figure 4: Matrice de l'Importance/Influence[11]

Comment?

Identifiez les parties prenantes compétentes en fonction de leur relation avec le risque de catastrophe auquel la communauté est confrontée : elles sont affectées par un risque de catastrophe et / ou y contribuent. Les parties prenantes ont déjà été identifiées lors de l'évaluation initiale. A l'étape 2, l'analyse des parties prenantes fournit des informations plus détaillées, notamment les attitudes, les intérêts, les valeurs, les cultures, les perceptions, les relations de pouvoir et les points d'entrée pour agir dans le paysage (voir la figure 4 pour une matrice utile pour analyser la pertinence et l'influence liée aux dynamiques et relations de pouvoirs). Une évaluation de la capacité et de la vulnérabilité explore les vulnérabilités des membres de la communauté et d'autres parties prenantes et identifie les capacités qui peuvent être renforcées. En outre, les relations spatiales entre les différents utilisateurs des terres sont cartographiées en analysant comment l'utilisation des terres par un acteur peut être un facteur de risque pour la subsistance ou la stratégie et les moyens d'existences d'un autre. Par la suite, il est important d'analyser les facteurs (externes) sociaux, politiques (par exemple, les restrictions ou subventions gouvernementales), économiques et institutionnelles qui influencent les parties prenantes et les risques de catastrophes, et comment ces facteurs peuvent influencer le processus. Prendre en compte la dimension genre est un aspect important de cette étape. Ceci est fait en étudiant comment les hommes et les femmes sont affectés différemment par le risque de catastrophe et en assurant l'inclusion des femmes dans le processus multipartite en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Idéalement, cette étape aboutit à une analyse de rentabilité pour chaque partie prenante et indique les raisons pour lesquelles elle devrait s'engager dans l'initiative de l'approche paysagère (par exemple, la réduction des risques de catastrophe, augmentation de la production, soutien public accru, renouvellement de la licence).

Outils à utiliser

- Cube des pouvoirs
- Diagramme de Venn (page 41)
- Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation aux Changements Climatiques
- Matrice de l'Importance/ Influence (Relations de pouvoir)

Étape 3 Stimuler les processus multipartites et créer des coalitions volontaires

Actions:

- S'appuyer sur les initiatives existantes pour créer une appropriation et des résultats durables.
- Impliquer autant de parties prenantes que possible dès le départ (une coalition volontaires) et assurer la participation des parties prenantes compétentes restantes au fil du temps
- Créer un espace pour discuter des différentes perspectives.
- Se mettre d'accord sur le problème / risque principal.
- Renforcer la capacité des parties prenantes si nécessaire.

Pourquoi?

Les acteurs à travers le paysage doivent être rassemblés pour collaborer afin de résoudre les problèmes à l'échelle du paysage. Un élément essentiel d'une approche paysagère est l'implication de toutes les parties prenantes dans la prise de décision à travers un processus multipartiter transparent et responsable. Ce processus constitue la base de résultats durables. Dans cette étape, il est important que les gens communiquent entre eux et s'entendent sur un problème essentiel à partir d'une multitude de perspectives. Ce processus inclut la participation des communautés et des contributeurs externes aux facteurs de risque ou à l'environnement propice, et les parties prenantes qui peuvent jouer un rôle dans le renforcement des atouts et des capacités des communautés à risque.

Comment?

Premièrement, un processus multipartite devrait s'appuyer sur les initiatives existantes (par exemple, les plateformes, les réseaux, les tables rondes) ou évoluer de bas en haut pour favoriser l'appropriation. Le processus multipartite permet le partage d'informations entre les acteurs, de discuter de différentes perspectives et, surtout, la reconnaissance et l'accord sur un problème commun. Le (s) risque(s) (de catastrophe) partagés entre les parties prenantes constitue(nt) un point d'entrée pour l'engagement. Les parties prenantes dressent une liste des différents problèmes qu'elles souhaitent soumettre à la discussion; par la suite, les parties prenantes conviennent d'un ensemble de problèmes principaux. Ces problèmes peuvent être sélectionnés en fonction de leur urgence, des opportunités existantes et de la volonté des parties prenantes d'investir du temps, de l'argent ou des connaissances.[12]

L'inclusion de toutes les parties prenantes compétentes est essentielle tout au long de l'approche paysagère. Les parties prenantes (puissantes) réticentes ou exclues peuvent poser de sérieux problèmes au succès du programme. Comme il n'est souvent pas possible d'engager toutes les parties prenantes importantes au départ, le processus devrait commencer par ceux qui sont intéressés (une coalition de volontaires) avec une stratégie en place pour s'assurer que les parties prenantes non engagées se joindront au processus. Les éléments de la stratégie visant à créer une valeur ajoutée potentielle pour les (futurs) intervenants comprennent le succès, l'influence et la visibilité.

Encadré 4

Le cas de la coalition paysage dans la vallée[12] centrale du Rift en Ethiopie[13]

Wetlands International et IDH (l'initiative de commerce durable), soutiennent une coalition éthiopienne, d'organisations publiques, privées et de la société civile (OSC) dans la vallée centrale du Rift en Éthiopie. Cette coalition a été formée à travers une cartographie rapide des acteurs compétents, et en les convoquant sur des sujets de préoccupations communes: l'utilisation excessive de l'eau entraînant la disparition des zones humides clés et la dégradation des zones environnantes. La coalition est composée de parties prenantes avec une analyse de rentabilisation pour s'engager dans des interventions paysagères et des dialogues au niveau politique pour améliorer la gestion des sols et de l'eau, ainsi que les moyens de subsistance dans la région. La coalition est présidée par l'Autorité du Bassin des Lacs de la Vallée du Rift et comprend les grandes entreprises horticoles, les syndicats de petits exploitants et de pêcheurs, différents niveaux de gouvernement, les services techniques de tutelle et les instituts de connaissances.

Certains éléments étaient cruciaux pour la mise en place réussie de la coalition du paysage:

- Un rapport de cadrage commandé et d'autres analyses sur l'état actuel de l'environnement dans la région ont été présentés par des instituts de savoir locaux, des OSC et des consultants, pour aider à construire l'analyse de rentabilisation pour rejoindre la coalition.
- Wetlands International et IDH ont lentement établi la confiance et la collaboration entre les parties prenantes au cours de la première année du programme grâce à des réunions bilatérales avec des parties prenantes individuelles/ partenaires, des réunions fréquentes de la coalition des parties prenantes, le développement conjoint d'activités (c'est-à-dire des petits projets à «effet rapide»), ainsi que des communications régulières à toutes les parties prenantes.

Points à considérer

En plus d'identifier le meilleur point d'entrée pour tous les acteurs, il peut être difficile de s'engager dans une collaboration constructive menant à des résultats positifs. Le processus multipartite vise à fournir une plateforme où toutes les parties prenantes peuvent contribuer de manière égale et où aucune voix n'est exclue. Cependant, rassembler les différents acteurs peut facilement conduire à la désignation d'un coupable, surtout lorsque l'on reconnaît le problème central. Les relations de pouvoir inégales et le manque de confiance entre les acteurs peuvent constituer des menaces pour le succès de l'approche paysagère. Par exemple, les membres de la communauté locale peuvent ne pas se sentir à l'aise de partager leurs pensées devant de puissants représentants des entreprises ou des autorités gouvernementales/ communautaires. L'utilisation de processus de la Carte Communautaire de Performance peut aider à atténuer ces difficultés.

Il existe également d'autres obstacles liés à la participation. Les parties prenantes peuvent ne pas être en mesure de comprendre ou de mettre en œuvre des concepts et peuvent être incapables d'assister aux réunions en raison du manque de temps, de ressources ou de barrières linguistiques. La communauté locale rencontre souvent des obstacles. Il est important de favoriser l'autonomisation des communautés, par exemple en renforçant ou en établissant des organisations communautaires, avant de lancer les processus de prise de décision participatifs.[14] La mise en place des processus multipartites peut prendre beaucoup de temps et exige des facilitateurs qualifiés qui peuvent établir la confiance et les partenariats. En général, la phase de formation de la plateforme multipartite ne peut être précipitée, et si les idées et les résultats ne sont pas véritablement la propriété de tous les acteurs, cela s'avérera inefficace.

Outils à utiliser

- Cartographie des risques (modélisation participative 3D)
- Carte Communautaire de Performance (CCP)
- Guide des Organisateurs pour le Renforcement des Coalitions Paysagères
- Guide des Partenariats Multipartites de (MSP)

Étape 4 Mener une analyse collaborative approfondie du problème et solution

Actions:

- Identifier les causes profondes des questions d'intérêt commun.
- Créer un dialogue ouvert et respectueux tout en explorant les rôles des parties prenantes par rapport aux problèmes essentiels identifiés.
- Reconnaître et utiliser les informations / pratiques provenant de sources multiples, y compris les sources traditionnelles, locales et scientifiques.
- Identifier les solutions possibles aux problèmes identifiés.

Pourquoi?

Une analyse approfondie du problème est nécessaire avant que des actions d'intervention appropriées ne puissent être identifiées. Après s'être mis d'accord sur la préoccupation commune et avoir établi une volonté collective de s'attaquer à ce problème, il est désormais temps d'explorer l'origine du problème identifié et le potentiel des parties prenantes à contribuer à sa solution. Il est important de comprendre tous les processus et les corrélations avec le problème central et d'être conscient des synergies et des compromis potentiels qui pourraient se produire lors de la mise en œuvre des interventions.

Comment?

Cette étape revisite les éléments des étapes 1 et 2 avec la participation de toutes les parties prenantes. Les éléments comprennent: l'évaluation des deux couches du paysage et des facteurs externes (Encadré 1), la cartographie des préoccupations communes, les catastrophes, l'hydrologie et l'utilisation des terres, le contexte socioéconomique du paysage et tous les acteurs qui contribuent aux risques de catastrophe.

Il est important d'identifier les causes profondes des problèmes communs sans désigner un coupable.. En adhérant à des faits simples et en décrivant ce qui se passe objectivement, la confiance des gens demeure et se maintient. Les conditions paysagères visibles constituent un bon point de départ pour la discussion. Par exemple, la déforestation est visible et il a été prouvé scientifiquement qu'elle cause l'érosion; tous les acteurs trouveront plus facile de s'entendre sur des conditions moins visibles. À ce stade, le processus bénéficie de contributions et de conclusions précieuses de la part d'experts (scientifiques). En outre, il est important de considérer les savoirs autochtones sur les changements dans le paysage. Divers intervenants, en particulier les indigènes, auront des explications différentes pour certains aspects de leur paysage.[15] Différentes perspectives et compréhensions ne sont pas nécessairement problématiques tant que toutes les parties prenantes peuvent convenir d'un problème qu'elles veulent résoudre et d'un plan d'action acceptable. Le résultat de cette étape est une compréhension améliorée et partagée des facteurs de risque, une sensibilisation accrue aux conditions du paysage, les défis et opportunités correspondants dans le paysage, et un aperçu des solutions possibles et idéalement, les interventions nécessaires pour réduire les risques de catastrophe. Sur cette base, des cartes peuvent être produites qui expliquent les facteurs et les tendances des risques de catastrophes, aussi bien que les cartes qui décrivent les interventions et où ils seront les plus efficaces.

Outils à utiliser

- Cartographie du paysage et de l'histoire (Page 59)
- Arbre à problèmes et Arbre des solutions
- Modèle de Pression et Relâchement

Étape 5 Mener une planification collaborative (d'action)

Actions:

- Développez des scénarios de paysage.
- Convenez des tâches, des responsabilités et des stratégies de communication.
- Gardez le financement à l'esprit.
- Divisez le paysage en unités plus petites et plus faciles à gérer pour mieux surveiller les risques.

Pourquoi?

Rassembler tous les acteurs (soit en contribuant ou affectés par le risque de catastrophe) facilite une meilleure planification du futur paysage et une meilleure gestion des interventions collaboratives des parties prenantes. En s'assurant que toutes les parties prenantes compétentes participent au processus d'identification des solutions, leur sentiment d'appropriation peut être maintenu aussi haut que possible.

Comment?

Cette étape utilise des scénarios de paysage pour discuter et négocier des visions, des objectifs et des responsabilités.[16] Les scénarios sont dessinés sur des cartes de paysages de « rêve » pour visualiser comment les différentes utilisations des terres peuvent être intégrées et pour aider à développer une idée claire de ce que les gens veulent réaliser et, surtout, comment ils visent à atteindre cet objectif. Ces cartes, qui peuvent également être utilisées à des étapes ultérieures, sont des outils visuels utiles. Sur la base de ces scénarios, les parties prenantes peuvent identifier et convenir d'idées d'intervention concrètes qui abordent les facteurs de risque, améliorent les capacités et les atouts des communautés et, idéalement, créent ou renforcent un environnement propice. Ces interventions sont ensuite classées en fonction de leurs coûts et bénéfices, de leurs implications et impacts directs et indirects, et les compromis et synergies entre les interventions. Aussi, il est important de prendre en compte l'aspect financement: comment mobiliser des financements pour des interventions spécifiques? S'il n'est pas possible de développer des solutions ou des activités pour tous les problèmes identifiés, un plan doit être élaboré pour recueillir des ressources ou un soutien externe.

Avec l'identification des interventions prioritaires, les parties prenantes peuvent déterminer les opportunités de coopération et de collaboration, et des occasions d'apprentissage collaboratif. Cette étape comprend la répartition des responsabilités et la conception des stratégies sur la façon dont les activités peuvent être alignées, les ressources que chaque acteur devrait apporter, et comment la mise en œuvre sera coordonnée. Chacun de ces aspects de la planification de l'action devrait se traduire par des stratégies de coordination concrètes indiquant comment les parties prenantes travailleront ensemble et comment elles seront tenues pour responsables.

Il est essentiel de diviser le paysage en unités de paysage plus petites (zonage géographique), afin d'être en mesure d'identifier et de mettre en œuvre de manière adéquate les interventions de réduction des risques spécifiques aux zones. Par exemple, les unités de paysage plus petites pourraient comprendre des communautés exposées à des risques similaires.[17] Ces petites unités devraient être encore assez grandes pour s'attaquer aux causes profondes du risque et soutenir des stratégies qui peuvent accommoder différentes utilisations des terres, modèles de propriété, terres privées et publiques, écosystèmes et communautés rurales et objectifsxviii de gestion. Ces petites unités de paysage permettent de déterminer, par exemple, où mettre de côté des zones à conserver, où

investir dans la construction de terrasses ou où construire une digue. Ces sites pourraient bien être situés en dehors du territoire de la communauté cible, en amont du bassin versant. Des interventions sur mesure, ciblant spécifiquement ces sites, peuvent ensuite être définies.

Points à considérer

- Veiller à ce que toutes les parties prenantes compétentes participent à la prise de décision.
- Gérer les compromis.
- Ne pas nuire; quelles sont les conséquences négatives potentielles des actions prévues?
- En plus de l'accent mis sur les moyens de subsistance et les écosystèmes, les interventions d'approche paysagère vont en droite ligne avec l'état de préparation conventionnel aux catastrophes, les mesures de riposte et de recouvrement (telles que la mise en place de systèmes d'alerte précoce ou la provision de la formation d'urgence).

Outils à utiliser

- Well-being assessment (Page 10)
- Vision development (Page 19)
- Participatory Scenario Planning

Étape 6 Organiser la mise en œuvre collaborative

Actions:

- Mettre en œuvre les interventions visant à s'attaquer aux facteurs de risque, accroître les capacités et les atouts des communautés et renforcer l'environnement propice.
- Mettre l'accent sur l'obtention de quelques effets rapides au début de la phase de mise en œuvre.
- Lier les objectifs de réduction des risques à long terme aux avantages socio-économiques.
- Utiliser des synergies tout en évitant les compromis et les impacts négatifs.
- Promouvoir l'appropriation et transférer progressivement les responsabilités à l'environnement propice.

Pourquoi?

En assurant la participation de toutes les parties prenantes dans la phase de mise en œuvre, et à différents niveaux, cultive des synergies et aide à gérer les compromis. L'engagement crée une dynamique qui à son tour facilite le transfert éventuel à la fin du processus. Les interventions dans une approche de paysage de la réduction des risques devraient aborder les facteurs de risque, accroître les capacités et les atouts des communautés et renforcer l'environnement propice tout en trouvant un équilibre entre les moyens de subsistance et les écosystèmes. Les effets rapides devraient être planifiés en conséquence pour gagner de l'élan, accroître l'adhésion des parties prenantes et aider à attirer l'investissement,[18] tandis que les objectifs de réduction des risques à long terme devraient être planifiés pour aller de pair avec les avantages socio-économiques.

Comment?

Au début de la phase de mise en œuvre, l'accent devrait être mis sur les gains rapides, par exemple en récompensant des pratiques plus durables, en introduisant des cultures plus résilientes au climat, en introduisant une collecte des eaux pluviales ou en mettant en place un système d'alerte précoce. Ces interventions sont idéalement petites et peu coûteuses; avoir une dimension de réduction des risques de catastrophe (RRC), d'adaptation au changement climatique (ACC) ou une dimension de gestion et de restauration de l'écosystème; et peut être mis en œuvre par les parties prenantes. En outre, les interventions devraient avoir des avantages concrets et directs pour les personnes afin de les motiver pour des interventions à plus long terme sans avantages directs immédiats.

Parallèlement aux interventions à effet rapide, des mesures à fort impact doivent être mises en œuvre pour renforcer durablement la résilience dans le paysage. Les exemples comprennent l'introduction de pratiques de conservation de la biodiversité telles que les corridors écologiques; ou établir des mécanismes qui fournissent des incitations et soutiennent les investissements collaboratifs des secteurs public, privé et civique pour la restauration des services d'écosystème, la planification et la gestion intégrées.[19] Ces mesures sont axées sur le long terme et sont de préférence liées aux avantages socioéconomiques, par exemple, lorsque des arbres sont plantés dans le cadre d'un programme de lutte contre l'érosion, les parties prenantes sont simultanément encouragées à protéger les arbres et la zone. Il est important que les interventions cherchent des synergies avec d'autres interventions tout en évitant les compromis et les impacts négatifs non-prévus (en aval).

L'appropriation du processus de mise en œuvre par les parties prenantes devrait être encouragée en stimulant la participation des parties prenantes en tant que moteur du changement, en soulignant leurs réalisations et en leur rappelant des objectifs et les accords fixés. Cette appropriation est cruciale pour garantir que les efforts à l'échelle du paysage se poursuivront une fois que l'organisation facilitatrice sera partie. L'organisation facilitatrice devrait donc progressivement transférer les responsabilités aux acteurs de l'environnement propice. En fonction des besoins, cela inclut l'organisation d'une formation de renforcement des capacités pour permettre un fonctionnement autonome. La formation peut porter sur la manière de mobilisation des fonds, de coordonner les organismes publics, de travailler à travers les échelles et les secteurs[20] ou d'intégrer les approches paysagères dans le système gouvernemental de la budgétisation. Il sera essentiel d'assurer l'inclusion des interventions dans des politiques pertinentes et de soutenir des flux financiers par inclusion dans les budgets nationaux et locaux et sécuriser les chaines de valeur.

Pendant toute la phase de mise en œuvre, des réunions régulières et bien animées devraient être organisées entre les parties prenantes pour discuter des progrès et des difficultés éventuelles. Les plans d'adaptation devraient être suffisamment flexibles. À des fins de la transparence et de la responsabilité, il est essentiel que les parties prenantes adhèrent aux stratégies de communication et aux systèmes de responsabilisation formulés dans la phase de planification. Aussi, le maintien d'un leadership fort mais adaptatif est essentiel.

Outils à utiliser

- Carte Communautaire de Performance (CCP)
- L'Approche Biorights

Étape 7 Stimuler la gestion adaptative

Actions:

- Développer des indicateurs de suivi de changements dans les facteurs de risque, les capacités et les atouts des communautés et l'environnement propice.
- Impliquer les instituts de recherche dans le suivi et l'évaluation (S & E).
- Utiliser les résultats de S & E pour améliorer continuellement la gestion du paysage.
- Assurer une gestion flexible des projets ou des programmes.

Pourquoi?

La gestion adaptative est cruciale pour faire face à la complexité et (en partie) à l'imprévisibilité de l'augmentation de la résilience au niveau du paysage à travers une approche multi-acteurs. Les progrès et les effets des interventions doivent être suivis et évalués pour adapter la gestion du paysage et améliorer la planification du paysage et les stratégies d'intervention au fur et à mesure que le processus se développe. Un aspect unique du suivi et de l'évaluation dans l'approche paysagère est l'évaluation du changement dans le domaine de la résilience dans le temps. Les indicateurs comprennent: (i) l'évolution du paysage; (ii)le changement des règles et (iii) le développement des acteurs; (iv) les effets directs et indirects des interventions; (v) la mesure dans laquelle les synergies ont été mises à profit et les compromis ont été minimisés; (vi) la résilience d'un paysage par rapport à un autre; (vii) l'efficacité de l'approche de paysage par rapport aux processus extérieurs (modifiés) et comment gérer ces changements. Tous ces aspects ont trait aux facteurs de risque, aux capacités et aux atouts des communautés et à l'environnement propice, et devraient donc être évalués en fonction de ces éléments..

Comment?

Le suivi et l'évaluation au niveau du paysage peuvent être difficiles en raison du grand nombre d'acteurs impliqués, des différentes échelles auxquelles les interventions sont mises en œuvre et de la nature transversale et interdisciplinaire de l'approche en général. Néanmoins, le suivi et évaluation peut être réalisé efficacement, en décomposant le processus en projets plus faciles à gérer et à suivre. Le développement d'un cadre

d'indicateurs, basé sur les trois dimensions du Cadre de la Gestion Intégrée des Risques, ou les quatre dimensions identifiées par Reed pour gérer les questions sociales et environnementales[21] est recommandées à cette fin. Ces dimensions englobent:

- Protection et restauration environnementale (facteurs de risque).
- Production durable et sécurité des moyens de subsistance (capacités et atouts).
- Capacité institutionnelle et gouvernance (environnement propice).

Finalement, les progrès de la mise en œuvre sur le terrain, l'impact sur les risques de catastrophe, le soutien ou le développement des parties prenantes et la mise en œuvre de politiques et plans concertés doivent être surveillés en fonction de la vision développée par les parties prenantes. Il peut être utile d'associer des instituts de recherche au suivi et à l'évaluation de l'approche paysagère. Les résultats du suivi et de l'évaluation devraient être communiqués à toutes les parties prenantes compétentes afin de les tenir au courant et de contribuer à maintenir l'élan. Ces résultats devraient également être utilisés pour adapter les plans de gestion du paysage et concevoir des stratégies alternatives pour une action concertée.

Points à considérer

Traiter des processus externes avec des impacts potentiels pour une approche de paysage est un défi qui doit être considéré. De nouveaux risques de catastrophe non pris en compte dans l'évaluation initiale peuvent survenir, ou des interventions du paysage peuvent ne pas aboutir aux résultats attendus. L'élaboration de plans d'urgence et la promotion de la gestion adaptative aident à faire face aux circonstances imprévues lorsqu'elles surviennent. Il est important de considérer que les approches du paysage peuvent également avoir un effet positif ou négatif sur d'autres paysages. Bien que le suivi de ces impacts puisse s'avérer difficile et dépasse souvent la portée de la plupart des projets ou programmes, il est fortement recommandé de prendre en compte ces impacts potentiels et d'impliquer les partenaires externes ou des instituts de recherche pour les suivre. Leur participation peut donner des aperçus intéressants et utiles.

Outils à utiliser

- Outil de Surveillance du Changement de Paysage *- selon vos besoins, Wetlands International ou consultant expert /institut de connaissances peut vous aider dans la conception et la mise en œuvre*
- Cartographie du résultat

3 Résumé

Étape 1 — EFFECTUER UNE PREMIÈRE ÉVALUATION DES RISQUES DANS LE PAYSAGE

- Identifier des préoccupations communes
- Comprendre les facteurs de risque, les capacités et les atouts des communautés et leur environnement propice
- Mener une auto-évaluation organisationnelle
- Une décision approuvée/ rejetée

Étape 2 — MENER UNE ANALYSE APPROFONDIE DES PARTIES PRENANTES ET UNE CARTOGRAPHIE DU POUVOIR

- Analyse des parties prenantes
- Explorer la dimension du genre
- Développer une analyse de rentabilisation (business case)par acteur clé

Étape 3 — STIMULER LES PROCESSUS MULTIPARTITES ET CRÉER DES COALITIONS VOLONTAIRES

- Renforcer les initiatives existantes
- Créer une coalition volontaire
- Se mettre d'accord sur le problème central
- Renforcer la capacité des acteurs

Étape 4 — MENER UNE ANALYSE COLLABORATIVE ET APPROFONDIE DES PROBLÈMES ET SOLUTIONS

- Identifier les causes profondes
- Explorer les rôles des parties prenantes par rapport aux problèmes majeurs
- Inclure les connaissances traditionnelles, locales et scientifiques
- Identifier les solutions possibles

Étape 5 — MENER UNE PLANIFICATION (D'ACTION) COLLABORATIVE

- Développer des scénarios paysagers
- Se mettre d'accord sur les tâches, les responsabilités et les stratégies de communication
- Garder en tête les opportunités de financement
- Divisez le paysage en unités gérables

Étape 6 — ORGANISER LA MISE EN ŒUVRE COLLABORATIVE

- Mettre en œuvre les interventions qui traitent les facteurs de risque, les capacités et les atouts des communautés, et de l'environnement propice,
- Garantir des effets rapides
- Faire le lien entre les objectifs de réduction des risques à long terme aux et les avantages socio-économiques
- Utiliser les synergies
- Promouvoir l'appropriation

Étape 7 — PROMOUVOIR LA GESTION ADAPTATIVE

- Suivre les changements dans les facteurs de risque, les capacités et les atouts des communautés et de l'environnement propice.
- Impliquer les instituts de recherche dans le suivi et l'évaluation
- Utiliser les résultats du suivi et évaluation pour améliorer la gestion du paysage
- Assurer une gestion de projet flexible

Une approche paysagère est une approche interdisciplinaire, transversale et holistique pour aider à surmonter les obstacles par secteur et contribuer à une gestion efficace des risques en rassemblant toutes les parties prenantes impliquées, en commençant par les communautés à risque dans le paysage.

Les principales caractéristiques de l'approche paysagère sont les suivantes:

- Elle place **les communautés au centre**
- Elle **prend en compte tous les acteurs**
- Elle examine **l'ensemble du paysage dans lequel les risques prennent naissance et se manifestent**
- Elle **comprend une analyse de l'hydrologie**
- Elle **intègre la gestion et la restauration de l'écosystème**
- Elle **gère les compromis**
- Elle **est flexible pour les changements futurs**
- Elle **exige une perspective à long terme**

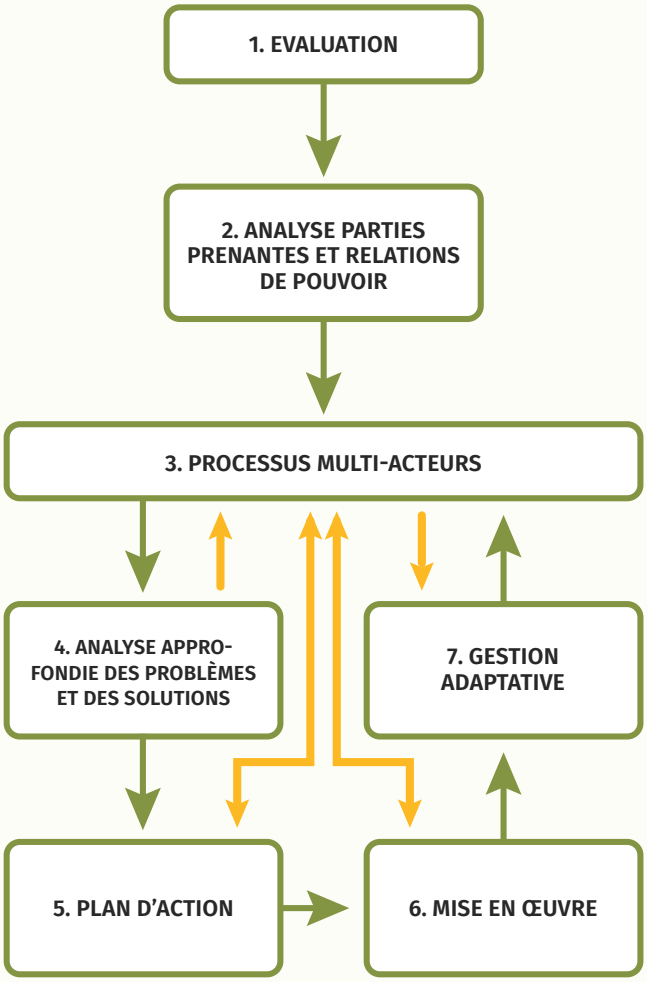

4 La perspective

Cette publication est le résultat d'une recherche menée par Carlotta Weibl et Koen Kieft pour leur thèse de licence à l'Université Van Hall Larenstein des Sciences Appliquées, recommandée par CARE en collaboration avec Wetlands International. Il devrait être considéré comme un document de travail, et nous planifions la publication d'une prochaine version en 2018. Nous apprécions vos contributions et commentaires, s'il vous plaît soumettez vos commentaires, questions et expériences à: Wouter Bokdam, wbokdam@carenederland.org, ou Bart Weijs, weijs@carenederland.org.

5 Quelques documents utiles à lire pour compléter la compréhension

- **CARE Nederland: La Gestion Intégrée des Risques**
  Ce manuel explique comment les approches conventionnelles de Réduction des Risques de Catastrophe peuvent être améliorées en intégrant l'Adaptation aux Changements Climatiques et la Gestion et la Restauration d'Ecosystème. L'approche qui en résulte est appelée «Gestion Intégrée des Risques» et constitue la base sur laquelle cette publication actuelle pour la réduction des risques de catastrophe a été développé.

- **IDH et Partenaires d'Eco Agriculture: Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les Organisateurs**
  Cette publication représente «l'état de l'art» actuel pour la mise en place de partenariats du paysage. Il fournit des conseils et astuces pratiques sur la façon d'impliquer les entreprises et toutes les parties prenantes compétentes au cours des différentes étapes de l'approche.

- **UICN: L'approche paysagère protégée: relier la nature, la culture et la communauté**
  Ce livre présente l'approche paysagère protégée et démontre sa pertinence pour les défis de conservation auxquels font face les aires protégées. Il est riche en études de cas à travers le monde entier qui illustrent les valeurs et les avantages de l'approche paysagère protégée et démontre l'adaptation de cette approche dans différents contextes.

- **Kusters et al .: Planification participative, suivi et évaluation des plateformes multi-acteurs dans les initiatives de paysage intégrées**
  Cet article propose un cadre général pour la planification, le suivi et l'évaluation des plateformes multi-acteurs, et met l'accent sur l'apprentissage. Cet article peut être utilisé pour guider les évaluations participatives afin de générer des informations pertinentes pour la planification, la gestion adaptative et l'évaluation.

- **Paysages pour les personnes, l'alimentation et la nature: réduire les risques: approches paysagères pour un approvisionnement durable**
  Ce document étudie l'implication des entreprises dans les approches de paysage. Il se concentre spécifiquement sur les avantages pour les entreprises agroalimentaires à se joindre à des initiatives de paysage et examine les avantages et les compromis de le faire.

- **PBL (Agence Néerlandaise d'Evaluation Environnementale): L'approche paysagère: le concept, son potentiel et les options politiques pour la gestion durable intégrée du paysage**
  Dans ce rapport, PBL explore le concept d'approche paysagère pour élargir les connaissances et la compréhension des facteurs de réussite, des obstacles et les parties prenantes qui influencent le développement inclusif et durable à l'échelle du paysage.

- **Sayer et al .: Dix principes pour une approche paysagère de la conciliation de l'agriculture, de la conservation et d'autres utilisations foncières concurrentielles**
  Cet article fournit dix principes récapitulatifs pour soutenir la mise en œuvre d'une approche paysagère mettant l'accent sur la gestion adaptative, la participation des parties prenantes et les objectifs multiples. Il explique également en quoi ces principes diffèrent des approches plus traditionnelles sectorielles et par projet.

- **Tropenbos International: Paysages intelligents face au changement climatique et approche paysagère: Une exploration des concepts et de leurs implications pratiques**
  Ce rapport se focalise sur les questions suivantes: Qu'est-ce qu'un paysage intelligent face au changement climatique? Que signifie l'approche paysagère dans la pratique? Comment une approche paysagère peut-elle être mise en œuvre? Et, comment savons-nous si cela fonctionne?

- **Wetlands International: Voix en aval**
  Ce rapport plaide pour que la dégradation des écosystèmes soit l'une des causes profondes du risque et de la vulnérabilité et pour opter pour des solutions basées sur les écosystèmes afin de réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience des communautés.

- **WWF: Les Eléments du paysage: Etapes pour Parvenir à une Gestion Intégrée du Paysage**
  Basé sur les cinq éléments d'une approche paysagère identifiée dans le «Petit livre sur les paysages durables», ce document décrit des indicateurs pour mesurer les progrès de chaque élément et identifie quelques outils pour aider à mettre en œuvre les idées.

6 Reférences

1 Vervest, M.J., & van Leeuwen, M. (2017). Pourquoi les paysages & les écosystemes dérangent le DRR. [PowerPoint] (disponible sur demande)

2 Kusters, K. (2015). Paysages intelligents face au climat et approche de paysage: Une exploration des concepts et leurs implications pratiques. Wageningen: Tropenbos International.

3 Ibid.

4 Van Oosten, C. (2015, June 11). Le puzzle du paysage: Une introduction à l'approche du paysage. [Fichier vidéo]. Récupéré de: https://www.youtube.com/watch?v=fB5BiKCerF0&t

5 Van Oosten, C. (pas de date). Where product meets place. Page 14. [PowerPoint]. Récupéré de: http://www.landgovernance.org/assets/Cora-van-Oosten.pdf

6 CARE Nederland,Manuel de la Gestion Integrée des Risques, 2017

7 Sayer, J., Sunderland, T., Ghazoul, J., Pfund, J. L., Sheil, D., Meijaard, E., Venter, M., Boedhihartono, A.K., Day, M., Garcia, C., van Oosten, C., & Buck, L.E. (2013). Dix principes pour une approche de paysage pour concilier l'agriculture, la conservation, et utilisations foncières concurentielles s. Procedures de l' academie nationale des sciences 110(21), 8349-8356.

8 Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

9 Reed, J., van Vianen, J., Deakin, E.L., Barlow, J., & Sutherland, T. (2016). Approches du Paysage Integré pour la gestion des questions sociales et environmentales dans les tropiques: apprendre du passé pour planifier futur. Global Change Biology, 22, 2540–2554, doi: 10.1111/gcb.13284

10 Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

11 Ibid.

12 Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

13 Etude de cas tirée de: Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

14 Reed, J., van Vianen, J., Deakin, E.L., Barlow, J., & Sutherland, T. (2016). Approches du Paysage Integré pour la gestion des questions sociales et environmentales dans les tropiques: apprendre du passé pour planifier futur. Global Change Biology, 22, 2540–2554, doi: 10.1111/gcb.13284

15 Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

16 Ibid.

17 Brown, J., Mitchell, N., & Beresford, M. (Eds.) (2004). L'Approche Paysagère Protegée: Faire la connexion entre la Nature, la Culture et la Communauté. Gland, Suisse et Cambridge, UK: IUCN.

18 Heiner, K., Buck, L., Gross, L., Hart, A., & Stam, N. (2017). Partenariats Public-Privé-Civique pour des Paysages Durables: Un Guide Pratique pour les organisateurs. Partenaires d'Eco Agriculture et IWD, l'Initiative pour le Commerce Durable.

19 Ibid.

20 Chatterton, P., Ledecq, T., & Dudley, N. (2016). Les Elements du Paysage: Etapes pour parvenir à la Gestion Integrée du Paysage. Editeur: WWF.

21 Basé sur les quatre dimensions (protection et restauration environmentale, production durable, capacité/gouvernance institutionnelle et la sécurité de la subsistance) suggeré par Reed, J., van Vianen, J., Deakin, E.L., Barlow, J., & Sutherland, T. (2016). Approches du Paysage Integré pour la gestion des questions sociales et environmentales dans les tropiques: apprendre du passé pour planifier futur.Global Change Biology, 22, 2540–2554, doi: 10.1111/gcb.13284

Crédits photo

Couverture: Alana Holmberg/CARE Australia
P3: CARE/Georgina Goodwin
P4: CARE/Carey Wagner
P5: CARE/Lucy Beck
P8: Alana Holmberg/CARE Australia
P10: Josh Estey/CARE
P11: Brian Sokol
P12: CARE
P15: Carey Wagner/CARE
P16 and back page: Peter Caton/CARE
P21: Kate Geraghty/Fairfax Media
P24: Cesar Lopez/CARE

CARE Nederland
Parkstraat 21
2514 JD Den Haag
Netherlands
+31 (0) 70 - 310 50 50
general@carenederland.org

Wetlands International
P.O. Box 471
6700 AL Wageningen
Netherlands
+31 (0) 318 660 910
post@wetlands.org